



PACA-CORSE-LANUEDOC  
COMMUNIQUE DE PRESSE



**Du 1er au 31 mars 2017**

## **"Au Cinéma Pour les Droits Humains"**

**Le Festival Cinéma d'Amnesty International en PACA, Corse et Languedoc**

**[au-cinema-pour-les-droits-humains.fr](http://au-cinema-pour-les-droits-humains.fr)**

Grâce au festival "Au Cinéma Pour Les Droits Humains", les militants et sympathisants d'Amnesty International France proposent au public de la région PACA, Corse et Languedoc, du 1<sup>er</sup> au 31 mars prochains, de découvrir des films et des réalisateurs qui, derrière leur caméra, portent un regard sans concession sur nos sociétés. Les citoyens, ainsi interpellés, peuvent à leur tour, se mobiliser pour exiger davantage de justice et de dignité.

### **Une programmation inédite**

Pour cette édition 2017, le festival « Au Cinéma pour les droits humains » s'ouvrira vers des films totalement inédits en France dans le cadre de longs et courts métrages.

Le cinéma a contribué depuis sa naissance à dénoncer les violations des droits humains. Le 7<sup>ème</sup> art, c'est la force des images dénonçant la souffrance et l'inacceptable, la puissance des messages pour se révolter et lutter contre les injustices et les inégalités.

### **A la rencontre du public en PACA, Corse et Languedoc**

Le festival « Au Cinéma Pour Les Droits Humains » se déroulera dans de nombreuses villes et villages des régions Paca, Corse et Languedoc et sera ouvert à tous les publics.

Militants et sympathisants d'Amnesty International France seront présents dans les salles de cinémas, dans les centres sociaux, les écoles, lycées, universités afin de faire partager avec le plus grand nombre leur combat pour un monde plus juste dans lequel tous les humains accèderaient à l'intégralité de leurs droits.

Le public sera invité à voter pour le meilleur long métrage et le meilleur court métrage.

Chaque séance sera suivie d'un débat animé par Amnesty International France et abordera les thématiques du film. Certaines projections se feront en présence d'invités réalisateurs et partenaires.

#### **Sélection et programmation disponibles sur**

[www.au-cinema-pour-les-droits-humains.fr](http://www.au-cinema-pour-les-droits-humains.fr)

<https://www.facebook.com/acdhamnesty/>

"Troquer la peur contre l'espoir, l'inertie contre l'action et l'indifférence contre la solidarité"

Peter Benenson - Co-fondateur Amnesty International

#### **Note aux rédacteurs**

Le dossier de presse est disponible en ligne sur demande auprès des coorganisateur.

**Mercredi 8 mars 2017** : Camille Blanc, présidente d'Amnesty International France, présente dans le cadre de la projection [Sonita](#) à Bastia en Corse (conférence de presse à 11h, projection à 18h30 au Studio Cinéma).

**Lundi 13-vendredi 17 mars 2017** : Geneviève Garrigos, responsable de la région Amériques d'Amnesty International France, présente le 13/03 à Montpellier pour la projection de [Nana](#), le 14/03 à Hyères et à Nice le 16/03 et 17 mars 2017 avec des projections et interventions en milieu scolaire, film [Te saludan los cabitos](#) à Arles.

**Samedi 18 et Dimanche 19 Mars 2017** : Camille Blanc, présidente d'Amnesty International France, présente dans le cadre des projections au Cinéma de Rians (83)

#### **Amnesty International France**

**Contacts Presse** : Jean-Luc Levénès 06 81 32 62 80 - Dominique Gioanni de Rigal 06 17 24 84 20

**Coorganisateur** : [acdhamnesty@gmail.com](mailto:acdhamnesty@gmail.com)

**A Paris** : Francisca Oyervide – 01 53 38 66 23 / 06 76 94 37 05 – [spresse@amnesty.fr](mailto:spresse@amnesty.fr)

Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 7 millions de membres et sympathisants qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de ses 67 000 membres. AIF est agréée par le Comité de la charte du don en confiance.

[www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr)- [@amnestypresse](https://twitter.com/amnestypresse)